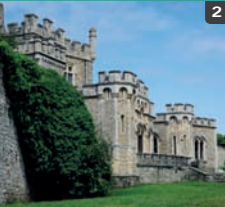
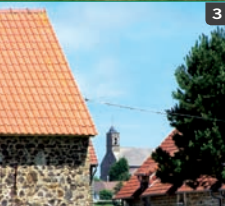




1



2



3

*Trésors naturels...*

Un patrimoine paysager varié se dévoile tout au long du parcours : marais, massif dunaire, forêt d'Ecault, garennes, sans compter le panorama sur les côtes anglaises.

Le Marais de Condette est une réserve naturelle régionale de 35 hectares, avec 345 espèces végétales recensées et de nombreuses espèces animales. On y trouve 2 sentiers de découverte, dont un accessible tout public.

- 1. Rainette dans le Marais de Condette
- 2. Le Château d'Hardelot à Condette
- 3. La Converserie.

*Pour la petite histoire*

Le sentier de la **Converserie** tient son nom du bâtiment du même nom « la Converserie » qui fut une ancienne léproserie présente à cet endroit. Dominant la mer et la vallée de la Liane, le site est remarquable.

Le **Chemin des Juifs** : un monument, édifié sur ce chemin, rappelle les conditions dramatiques dans lesquelles il fut tracé par des prisonniers juifs lors de la construction du mur de l'Atlantique de 1942 à 1944.

Le **Château d'Hardelot à Condette** : aujourd'hui Centre Franco-Britannique de l'Entente Cordiale, il fut initialement construit, en bois, par les Comtes de Boulogne au XII<sup>ème</sup> siècle puis transformé au XIII<sup>ème</sup> siècle par Philippe Hurepel.



Commune de départ : Saint-Etienne-au-Mont

**Stationnement et accès au sentier :**

- Parking du stade de la Cachaine, rue du stade à Saint-Etienne-au-Mont 1
- Parking d'Aréna, chemin de la Warenne à Ecault 6
- Parking du Château de l'Entente Cordiale à Condette 8

**Coordonnées GPS :**

Latitude : 50.681657 - Longitude : 1.6258999

**Infos pratiques :**

Communauté d'agglomération du Boulonnais  
1, boulevard du bassin Napoléon - BP 755 - 62321 Boulogne-sur-Mer Cedex  
Tél. : 00 33(0)3.21.10.36.30  
www.tourisme-boulonnais.fr/balade



Le Boulonnais  
naturellement!



**Sentier de la Converserie**



12

Départ Saint-Etienne-au-Mont



16 km



4h



Niveau  
difficile



## Descriptif du parcours

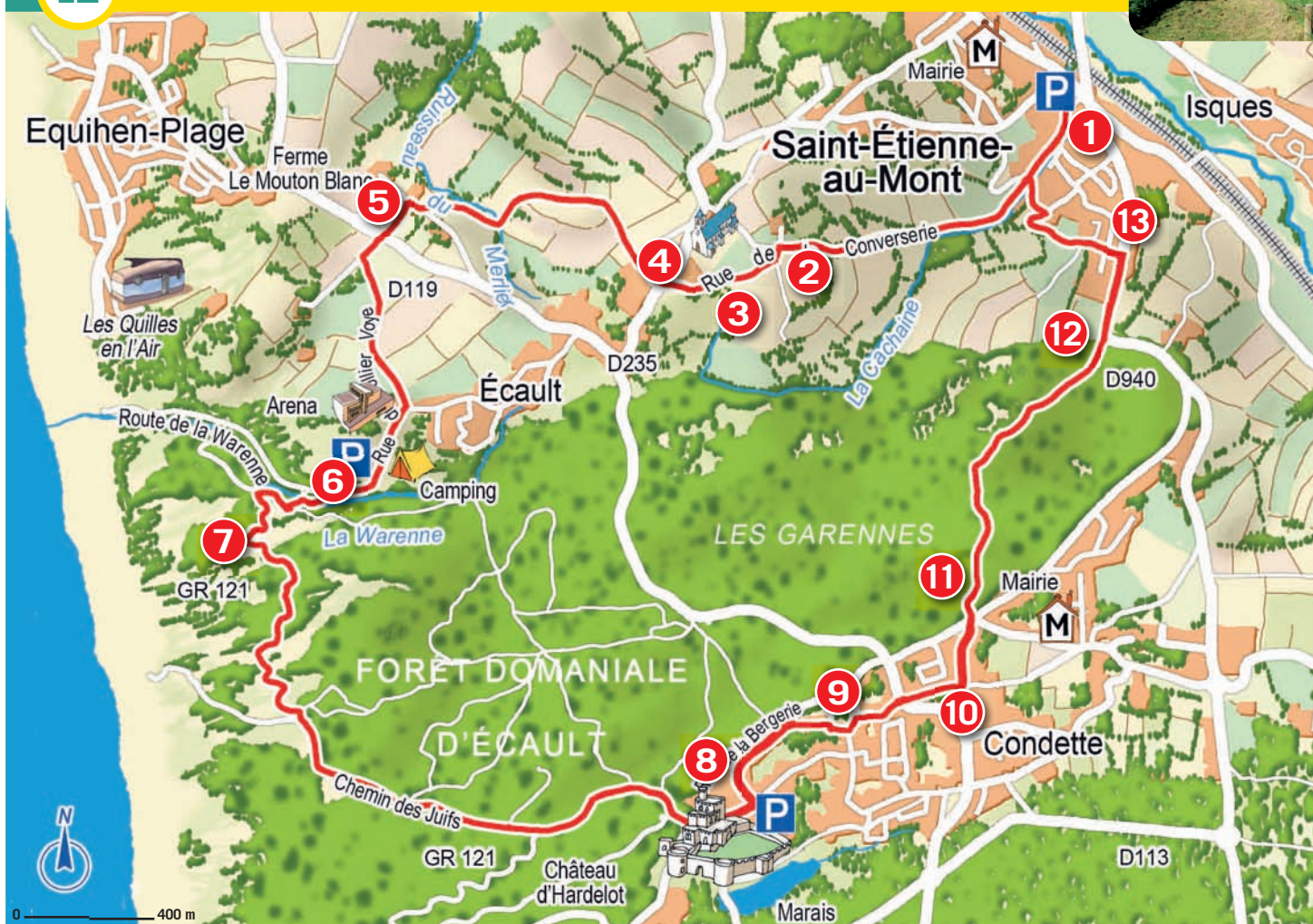
Départ sur le parking de la salle Albert Mamelin / Stade de la Cachaine Saint-Étienne-au-Mont.

- 1 À la sortie du parking, prendre à droite et suivre la rue du stade. Continuer toujours tout droit (720 m) en longeant le ruisseau de la Cachaine.
- 2 Prendre à gauche du terrain de foot et monter le chemin de la Converserie (1 140 m).
- 3 En haut, prendre à gauche au premier carrefour puis à droite après 30 m et continuer jusqu'à la D235 (600 m).
- 4 Traverser la D235, longer celle-ci sur 30 m à gauche, puis bifurquer à droite. Descendre le chemin de terre sur 700 m. Puis suivre le ruisseau des Merliers sur 450 m vers les fermes (Hameau du Mouton Blanc).
- 5 Prendre à droite et suivre la rue bitumée sur quelques mètres, puis prendre à gauche le sentier herbeux qui rejoint la D119 (175 m). Traverser cette voie et prendre en face la « rue du collier Voye ». Rejoindre le hameau d'Écault. Au carrefour, prendre à droite et rejoindre Aréna.
- 6 À Aréna, prendre le chemin sur la gauche qui redescend vers la « route de la Warene » (80 m). En face, entrer dans le massif des dunes d'Écault par le passage sélectif. Passer par le petit cours d'eau la Warene puis remonter les escaliers (200 m).
- 7 Au carrefour, prendre à droite sur 100 m, puis au second croisement prendre à gauche et poursuivre sur le GR121 du littoral (3 595 m). Suivre le sentier, passer le Belvédère sur la droite et continuer tout droit sur le Chemin des Juifs. Poursuivre sur ce chemin et ressortir de la forêt par une chicane latérale.
- 8 Prendre à gauche, arrivée « rue de la source ». Passer à côté du château d'Hardelot situé sur la droite puis prendre la première rue à gauche « rue de la Bergerie ». Suivre celle-ci sur 300 m puis tourner à droite à la hauteur de la colonie de vacances « La Bergerie ».
- 9 Suivre le petit sentier en gravier pour accéder à l'impasse Dickens, puis tourner à gauche sur la rue de Béthune.
- 10 Au croisement suivant, tourner à droite sur le « sentier du camp Louis ». Puis au croisement suivant, traverser la chaussée et prendre par le petit sentier en gravier en face. Rejoindre la « rue de Verdun » et emprunter celle-ci sur la gauche pour rejoindre l'avenue Charlemagne (300 m).
- 11 Au carrefour, prendre à droite sur 30 m puis entrer dans la zone boisée des Garennes par une barrière métallique noire (portillon sur la droite). Suivre le chemin forestier privé (1 650 m) où le passage pédestre est toléré. Ce chemin débouche sur la D940.
- 12 Prendre à droite et rejoindre le supermarché (450 m). Tourner à gauche « rue Seghin » et continuer tout droit (500 m).
- 13 Au fond du parking, prendre la passage sélectif en métal bleu et redescendre jusqu'au ruisseau de la Cachaine.




## 12 SENTIER DE LA CONVERSERIE

16 km 4h



### Balissage :


Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.


-  Continuité d'itinéraire
-  Mauvaise direction
-  Changement de direction

### Équipement nécessaire : Bonnes chaussures de marche et paire de jumelles.

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...), suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.

### SERVICES DE PROXIMITÉ :

 Mairie de Saint-Etienne-au-Mont  
Rue Sené Porion - Tél. : 00 33(0)3.21.87.32.96

 Syndicat d'Initiative / Mairie de Condette  
23, rue de la Marne - 62360 Condette  
Tél. : 00 33(0)3.21.32.88.88

• Auberge de la Cachaine : 18 rue du stade - Pont-de-Briques  
Tél. : 00 33(0)3.21.83.12.13

• Cocco Market : 2 rue Auguste Lannon - Écault  
Tél. : 00 33(0)3.21.91.42.21

Commerces de proximité dans les centres des villages de Pont-de-Briques et de Condette.